



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU

Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

<http://www.snutefifsu.fr>

<https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu/>

[syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)

SNU-PE - Cinétic 1 Avenue du Dr Gley | 75020 PARIS | Tél : 01.40.30.79.26 / 23 / 24

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lors de ses vœux pour 2016, le Président de la république a de nouveau fait de la lutte contre le chômage sa priorité.

De façon concomitante, le DG de PE à l'occasion de ses vœux au personnel, annonce une énième mobilisation sans précédent pour tenir cette promesse présidentielle. Ce plan pour endiguer le chômage est loin d'être innovant, il utilise des recettes classiques.

Les aides accordées sans réelles contre parties pour les entreprises avec notamment le pacte de responsabilité, qui représente à ce jour 40 milliards d'euros, est loin d'avoir démontré son efficacité. Mettre aujourd'hui sur la table 1 milliard d'euros pour un objectif aussi ambitieux paraît bien dérisoire.

A ce jour, nous n'avons pas d'éléments très précis sur ce fameux plan. Nous savons qu'il concernera au maximum 500000 DELD (*demandeurs d'emplois de longue durée*), que les formations seraient calibrées entre 300 et 500 heures ce qui paraît insuffisant pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

La mise en œuvre immédiate de ce plan par le Service Public de l'Emploi implique des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. Les personnels assument déjà au quotidien, dans des conditions difficiles, l'ensemble de leurs missions. Cet objectif « ambitieux » ne pourra se mettre en œuvre qu'à condition que le gouvernement prenne véritablement en compte l'augmentation du chômage. Si celui-ci fait la sourde oreille, ce sont les personnels et les usagers qui en subiront les conséquences.

D'ores et déjà le SNU PE avec sa Fédération, la FSU a proposé au premier Ministre et au Ministre du Travail d'engager une conférence sociale et nationale d'urgence rassemblant tous les acteurs sociaux intéressés dont les organisations de chômeurs de ce pays.

L'objectif que nous visons à travers cette proposition, est d'obtenir des mesures exceptionnelles et d'urgence qui fixeraient notamment :

- Un droit de 1607 heures de formations rémunéré
- Un fonds social géré par PE pour répondre aux besoins sociaux et urgents des chômeurs
- Une allocation exceptionnelle de crise pour tous les chômeurs en fin de droits
- Une réorientation importante de la stratégie actuelle de PE en suspendant sans délai la fermeture des agences tous les après-midi et en ne rendant pas obligatoire le recours à l'inscription par internet
- Un renforcement de la dimension nationale et publique de nos missions et de nos actions à destination des chômeurs et des entreprises.
- Un renforcement des effectifs de PE

Ce plan présidentiel, sans aménagement autre, risque de produire un simple effet statistique de baisse du nombre d'inscrits. Pour le SNU FSU, l'objectif doit être plus ambitieux afin de garantir une reprise d'emploi durable et de qualité pour les demandeurs et demandeuses d'emploi de ce pays.

Paris, le 12 janvier 2016

**Contacts Presse : STEYGER Jean-Charles 0662740971 SABATER Philippe 0614715944**

